



# La fermeture du collège s'invite au conseil

À l'occasion du conseil municipal lundi, le collectif Non à la fermeture du collège de Val-de-Vire est intervenu pour demander plus de soutien au maire. Le vote du budget a également été abordé.

## Hommage à Daniel Barbè

Un nouveau conseil municipal s'est tenu, lundi, à l'hôtel de ville.

Avant l'ouverture des débats, le conseil municipal a observé une minute de silence en hommage à Daniel Barbè, décédé dimanche 26 mars, à l'âge de 83 ans. Il avait notamment participé à la guerre d'Algérie, dont il est revenu gravement blessé. Resté invalide, il a ensuite poursuivi son engagement comme un véritable « **homme de paix** », précise Marc Andreu Sabater, le maire de la ville. Membre de l'association des anciens combattants de Vire, qu'il a présidé jusqu'en 2021, Daniel Barbè avait également reçu la Légion d'honneur.

## Une intervention des opposants à la fermeture du collège du Val-de-Vire

Tour à tour, professeurs et parents d'élèves du collectif Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire ont pris la parole. Ils ont notamment rappelé les dernières actualités du projet de fusion des deux collèges : la suspension de la décision départementale par le tribunal administratif de Caen, le cafouillage de la double sectorisation et, enfin, l'annonce de la nouvelle séance du conseil départemental, le 24 avril.

« **Êtes-vous pour ou contre la fermeture du collège ?** demande au maire Valérie Langevin, professeure. **Nous avons plus que jamais besoin de preuves concrètes de votre engagement en faveur de notre cause.** » Marc Andreu Sabater a réaffirmé sur son soutien au collectif. « **Je voterai contre**, lance-t-il fermement. **Mais vous imaginez bien que cette position ne facilite pas la discussion avec mes collègues. Je fais le maximum.** »

Nathalie Michaux, professeure au collège du Val-de-Vire, a porté la voix du collectif en proposant, devant le conseil, de mettre en place une cité éducative au sein du quartier pour intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes. Le maire a rappelé que la mise en place d'un tel dispositif prendrait du temps. L'élu de la majorité Annie Rossi a, quant à elle, largement soutenu le collectif sur ce point.

Discussion autour du budget

« **On termine l'année 2022 plutôt bien**, assure Annie Rossi, adjointe au maire en charge des finances. **Malgré la crise énergétique et l'augmentation du point d'indice, on arrive à maîtriser les choses.** » Au moment du vote du budget, neuf personnes de la minorité se sont opposées, deux se sont abstenues. Pascal Martin, chef de la minorité, a notamment déploré la « **chute brutale du virement à la section investissements. La conséquence, c'est que vous allez être réduit demain à ne pouvoir payer que les dépenses courantes de fonctionnement et ne plus pouvoir financer les projets dont la ville à besoin. Ne plus avoir d'épargne, c'est ne plus pouvoir investir non plus.** »

Annie Rossi a tenté de la rassurer : « **La situation de Vire Normandie est excellente, tellement bonne qu'on peut continuer à emprunter. Si, aujourd'hui, on fait des virements à cette hauteur-là, c'est parce qu'on n'a pas plus de besoin que ça en termes d'investissement. En 2024, on aura peut-être besoin de plus d'investissements, je ne sais pas, on verra. Mais je le répète, on s'en sort très bien.** »

Vente du bâtiment Saint-Louis

Qui est le propriétaire du bâtiment Saint-Louis ? Ce point n'était pas à l'ordre du jour mais l'élu d'opposition Serge Couasnon s'en est tout de même emparé. Le bâtiment Saint-Louis sera cédé au 1<sup>er</sup> juillet 2023 au groupe immobilier François 1<sup>er</sup> qui transformera l'Ehpad en logements.

Mais qui est l'actuel propriétaire ? La municipalité ou l'hôpital ? « **Le doute existe pour la propriété, ce n'est pas clair** », assure Serge Couasnon. Pour lui, une partie du produit de cette vente devrait revenir à la Ville. « **Un trésorier qui est neutre et qui n'a aucun parti pris a certifié que l'hôpital était propriétaire du bâtiment**, a rétorqué le maire. **Je ne remets pas ce qu'il dit en question. Pour moi, il n'y a pas de sujet.** »

Noémie BAUDOUIN.



Le collectif Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire demande au maire de les soutenir dans leur combat et de convaincre les autres conseillers départementaux. Ouest-France